



Inkingi
Forces Démocratiques Unifiées
United Democratic Forces

☎ ++(250) 728636000 ✉ Fdu.inkingi.rwa@gmail.com
www.fdu-udf.org www.victoire2010.com
Kigali -Rwanda

"Pour un Etat de Droit, la Democratie et l'Egalité de chances" ; "For the rule of law, democracy and equal opportunity"

Kigali, le 6 juillet 2010

Communiqué de presse

LES VICTIMES DE «LA GUERRE CONTRE L'OPPOSITION", SONT DES PRISONNIERS POLITIQUES.

Les leaders des partis politiques de l'opposition arrêtés le 24 Juin 2010 dans l'opération "la guerre à l'opposition" ont été déférés ce jour devant un tribunal rwandais de droit commun. C'était l'occasion pour leurs familles et la population rwandaise de connaître les charges portées à leur encontre par le système judiciaire du régime. Ils sont accusés d'association de malfaiteurs pour avoir soutenu une manifestation contre le gouvernement et d'atteinte à la sécurité nationale du fait de leur participation à une manifestation politique non autorisée. La vérité est dès à présent connue : les Rwandais n'ont pas le droit de manifester pacifiquement pour dénoncer des lois anti-démocratiques et des lois qui leur refusent la liberté d'exprimer leur opinion, lois instaurées sur mesure par le régime afin de se maintenir au pouvoir. A la faveur de ce début de procès, le gouvernement vient de confirmer que les victimes ne sont rien d'autre que des prisonniers de conscience.

Ils ont été emprisonnés pour s'être exprimés contre la dictature avec des moyens non-violents. Le schisme entre le gouvernement et la population est en train de précipiter le pays au bord du chaos: prison, tortures, exécutions extrajudiciaires, lois répressives sont désormais le seul lien entre l'Etat avec tous ceux considérés comme « ennemis » par le parti au pouvoir. Les Rwandais n'ont désormais qu'un seul choix: se plier ou souffrir.

La définition de facto du prisonnier politique est donnée par l'organisation des droits humains Amnesty International: «Tout détenu dont le cas comporte un élément politique significatif : que la motivation des actes proviennent de l'accusé, des actes eux-mêmes, ou des autorités est un prisonnier politique." La répression et la torture subies par les membres de l'opposition sont justifiées par des lois déniaient le droit de protester, lesquelles protègent le parti au pouvoir et son chef Paul Kagame. Ce dernier n'a-t-il pas dit en effet, lors de la conférence de presse du 29 Juin 2010 à Kigali que, les critiques sont comme «un chien qui aboie pendant que le train avance sans souci à grande vitesse » !

Tel : (+250) 728636000 Fdu.inkingi.rwa@gmail.com
<http://www.fdu-rwanda.org> – <http://www.victoire2010.com>
Join us on **Facebook**: <http://www.facebook.com/pages/Victoire-Ingabire-Umuhoza-for-President/109504816547> - Watch us on **YouTube**: <http://www.youtube.com/user/FDUInkingi123> - Follow us on **Twitter**: <http://twitter.com/VictoireUmuhoza>

L'arrestation de manifestants pacifiques n'est pas seulement une violation de la Constitution rwandaise, elle est aussi une violation flagrante de la Déclaration universelle des droits de l'homme, ratifiée par chaque pays en 1948, laquelle stipule que les libertés politiques, religieuses et culturelles sont censés être défendus par les lois de tous les pays. Cependant, dans notre pays, des prisonniers politiques sont arrêtés tous les jours en même temps qu'un grand nombre de ces arrestations sont légitimées par des lois liberticides qui prennent des formes diverses : anti-terrorisme, anti-manifestations, anti-génocide, anti-divisionnisme, lois sur les partis politiques, etc.

Nous appelons le gouvernement de Paul Kagame à tirer les conséquences imputables au statut politique des prisonniers de conscience que sont ces dirigeants de l'opposition en détention préventive à savoir : M. Sylvain Sibomana (secrétaire général FDU), Mme. Alice Muhirwa (trésorière FDU), M. Théoneste Sibomana (FDU Kigali), M. Martin Ntavuka (FDU Nyarugenge) ainsi que des membres du PS Imberakuri dont Maitre Bernard Ntaganda (président), Jean-Baptiste Icyitonderwa, M. Théobald Mutarambirwa et M. Sylvère Mwizerwa. L'incarcération scandaleuse de l'avocat Théogène Muhayeyezu reflète le vrai visage d'un régime d'oppression qui persécute des avocats en raison des opinions politiques non-violentes de leurs clients. Toutes ces personnes innocentes devraient être relâchées sans délai.

Mme. Victoire Ingabire Umuhoza
FDU Inkingi
Président.